ANIMATIONS DE JANVIER A MARS 2018

JANVIER

07 - Chasse à courre aux renards
12 - A. G. du cyclo club - 20 h 00 salle Maison de Retraite
20 - Vœux du Maire - 16 h 00 salle des Fêtes
21 - Loto de l'A.C.C.A. - 14 h 30 salle des Fêtes
27 - Loto du Club de Foot - 20 h 30 salle des Fêtes

FÉVRIER

01- A. G. Club du 3ème Age - 10h - salle des Associations
11 - Loto du Cyclo Club - 14 h 30 - salle des Fêtes
17 - A.G. de l'U.N.C. - 9 h 30 - salle Maison de Retraite
17 - Loto de l'A.C.C.A. - 14 h 00 - salle des Fêtes
23 - Soirée Théâtre du Comité des Fêtes - 20 h 00 - S D Fêtes

MARS

04- Chasse à courre aux renards
10 - Loto de l'A.P.E. - 20 h 30 salle des Fêtes
11 - Loto de l'U.N.C. - 14 h 30 salle des Fêtes
24 - Loto du Comité de Jumelage - 20 h 30 salle des Fêtes
31 - 1er et 2 avril - FOIRE DE PAQUES

En bref .....

SUPPORTERS DE FOOT
L'A.S. CHAUNAISIEN rencontre

Le 14 janvier : Usson / L'Isle Jourdain 2
Le 4 février : Champagné St Hilaire
Le 25 février : Brion / St Secondin 3
Le 18 mars : Availles Limouzine
Le 15 avril : Queaux / Moussac / Verrières
Le 13 mai : Lhommaizé

A 15 heures au stade de la Bouleure

CALENDRIER DES MARCHES CANTONALE

21 janvier 2018 : CHAUNAY *
04 février 2018 : BRUX*
04 mars 2018 : ROMAGNE*
08 avril 2018 : VOULON*
03 juin 2018 : BRUX (marche repas)
10 juin 2018 : PAYRÉ*
23 septembre 2018 : CHATILLON*
14 octobre 2018 : VAUX EN COUHÉ*
18 novembre 2018 : CEAUX EN COUHÉ*
*** départ à 14 h 00**

Si vous êtes joueur de Bridge ou souhaitez acquérir les rudiments de ce jeu, faites-vous connaître à la Mairie.

Page facebook de chaunay : https://facebook.com/Chaunay86510/

CHAUNAY INFOS

www.chaunay.fr

Janvier 2018

Le Mot du Maire

Commune de Chaunay

Chers Chaunaisiennes,
et Chaunaisiens,

Nous voici déjà au lendemain de Noël, et pour de nombreuses familles, les fêtes de fin d'année sont l'occasion de retrouvailles intergénérationnelles, moments de partage et d'échange essentiels au bonheur de la vie.
Le premier semestre de cette année écoulée a été fortement marqué par l'élection du Président de la République, et celle de nos Députés formant aujourd'hui le nouveau Parlement.
La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou est née le 1er janvier 2017, de la fusion des communautés de communes de Couhé, Gençay et Civray-Charroux. Ce groupement associe des collectivités qui avaient des modes de fonctionnement différents. Par sa dimension et ses compétences nouvelles, cette organisation amène autant les élus que les personnes chargées de l'exécutif, à de nouvelles responsabilités sur l'ensemble de ce territoire du Civraisien.
Les grandes réformes engagées par l'Etat au niveau national viennent également bousculer le fonctionnement de nos institutions territoriales, ainsi que les établissements, tels nos EHPAD de Chaunay et de Couhé, gérés depuis cette année, par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la communauté de communes du Civraisien en Poitou.
Cette gestion, dont seule la Communauté de Communes de la région de Couhé avait la compétence, conduit la nouvelle collectivité du Civraisien, à des interrogations concernant ces 2 établissements, et à de fortes inquiétudes renforcées par des directives et réformes nouvelles.
L'ensemble des élus s'interroge aujourd'hui sur les orientations essentielles que doivent prendre les nouvelles collectivités locales, et notamment nos communes, dont les dotations d'Etat ne cessent de diminuer.
L'intérêt général passe essentiellement par un engagement fort à la sauvegarde de l'ensemble du tissu économique de nos bourgs et villages, l'emploi et la cohésion sociale, le maintien de nos écoles et bien évidemment de notre population de Chaunay, qui au dernier recensement de cette année 2017, est de 1212 habitants.
Sur cette dernière note plutôt encourageante, l'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi, pour vous souhaiter à toutes et à tous, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, pour l'année 2018.

Le Maire
Guy SAUVAITRE

Participation citoyenne

Suite à la réunion publique du 28 septembre 2017, la convention participation citoyenne entre la gendarmerie et la Commune de CHAUNAY est en cours d'élaboration. Elle entrera en fonction courant janvier.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal présenteront leurs vœux
le Samedi 20 janvier 2018
à 16 heures, salle des Fêtes.
Vous êtes conviés à cette manifestation . Les lauréats du jeu du bulletin municipal y seront récompensés

Éoliennes :

Les travaux qui ont débuté l'été dernier, et qui ont permis de couler les fondations, sont actuellement interrompus pour des raisons environnementales. Ils reprendront au second semestre 2018, avec le montage des machines.

La mise en service est prévue au premier semestre 2019.

Coordination LGV86 :

La commune de Chaunay a adhéré à l'association coordination LGV86 pour permettre de faire remonter le mécontentement des riverains exaspérés par des niveaux sonores très élevés qui se propagent et qui dépassent largement les 60 décibels autorisés, ainsi que des vibrations.

Des points de mesures ont été déterminés sur la commune par la société SEREMA mandatée par Liséa pour des mesures acoustiques sur 24h courant avril 2018.

La coordination LGV86 de son côté a commandé à la société GANTHA des mesures sonores et vibratoires sur 4 jours ainsi qu'un compte rendu de ces mesures pour permettre de croiser les données de SEREMA et d'avoir un réel retour impartial sur l'impact des nuisances.

Directeur de publication
Guy SAUVAITRE

Rédaction
Commission communication

Conception & mise en page
Laurence BAILLARGÉ

Adjoint
Jean-Luc TERRANOVA

Impression
Imprimerie RAVEAU
86700 - COUHÉ

Mairie de CHAUNAY
41 Grande Rue
86510 - CHAUNAY
Tél : 05 49 59 25 05
Www.chaunay.fr

Numéros d'urgence

SAMU : 15
POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17

Appel d'urgence européen : 112

Mal entendant : 114
Par SMS

Centre anti-poison :
05 56 96 40 80

Enfance maltraitée : 119

Le Conseil Municipal

Dans sa séance du 25 septembre 2017 :

- A compter de la rentrée scolaire 2017/2018, le prix des repas de la cantine sont fixés à 2.65 € pour les repas enfants et 5,00 € pour les repas adultes.
- Les tarifs de la garderie scolaire sont fixés à 1,00 € la ½ heure et 2,00 € l'heure.
- Les activités périscolaires avec des intervenants en anglais, musique, éducation physique et sportive, informatique, arts plastiques, bibliothèque et jeux de société sont reconduites. Monsieur le Maire est autorisé à signer les conventions avec les intervenants extérieurs.
- La réalisation d'une étude de faisabilité pour l'aménagement de la rue des Bons Enfants est confiée à l'Agence Technique Départementale. Le montant des honoraires s'élève à 3 348,00 € TTC.
- Les travaux de reprise des concessions dans le cimetière sont confiés à l'entreprise Poitou Granit de Couhé pour un coût s'élevant à 340,00 € TTC par concession.
- Suite à l'avis favorable de la commission administrative paritaire, et pour permettre l'avancement de grade des agents, le conseil décide la transformation de 3 postes.
- Questions diverses :

  - Réfection du studio n°8 situé 22 lotissement les Bons Enfants par l'entreprise CELEREAU de Payré pour un montant de 1 912,86 € TTC.

  - Remplacement du chauffage du logement situé 3 grande rue par l'entreprise GIRAUD de Civray pour un montant de 1 827,22 € TTC .

  - Impression du CHAUNAY infos par l'imprimerie RAVEAU de Couhé pour un montant de 194,40 € TTC.

  - Rattachement de la Commune de Chaunay au Centre des finances publiques de CIVRAY à compter du 1er janvier 2018.

Dans sa séance du 19 octobre 2017 :

- Election des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs :

Sont élus délégués titulaires :
SAUVAITRE Guy, BRIZZI Floriane, TERRANOVA Jean-Luc

Sont élus délégués suppléants :
DEFORGES Déborah, TEXIER Jean-Louis, DESBOURDES Béatrice

Dans sa séance du 27 novembre 2017 :

- La modification des statuts de la communauté de communes du Civraisien en Poitou est approuvée.
- L'Agence Technique Départementale est sollicitée pour assurer l'instruction des autorisations et actes d'occupation des sols (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, …)
- La location des parcelles de terre à compter du 1er octobre 2017 est renouvelée.
- Le contrat d'assurance auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance est renouvelé en 2018 pour répondre aux obligations statutaires vis-à-vis des agents affiliés à la CNRACL.
- La redevance France Telecom pour 2017 est fixée à la somme de 2 623,09 €.
- Une convention de Mécénat avec Sorégies est signée pour la pose et la dépose des illuminations de Noël.
- La rénovation de la maison du Parc destinée à devenir un gîte communal, est confiée à la structure d'insertion « ACTI START » de Civray pour un montant de 19 977,68 € TTC.

Dans sa séance du 20 décembre 2017 :

- Dans le cadre de la refonte des régimes indemnitaires de la fonction publique de l'Etat, les cadres emplois de la fonction publique territoriales étant concernés, le conseil municipal met en place à compter du 1er janvier 2018, le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P).
- L'immeuble BONNAUD est acheté dans le cadre du droit de préemption exercé par la commune au prix notifié de 10 000 €. Cette acquisition est faite dans le but de réaliser un projet d'aménagement urbain (aménagement de la rue des Bons Enfants).
- Divers ameublements sont achetés aux consorts MIMAULT pour l'équipement de la maison du parc (futur gîte communal).
- Une subvention exceptionnelle de 400 € est versée à la Coordination LGV 86 pour le financement d'une campagne de mesures acoustiques liées à la LGV.
- Accord pour l'encaissement d'une somme de 6 686,00 € représentant le fonds de concours attribué par la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou pour le financement des équipements communaux,

Questions diverses :

- remplacement de l'abribus implanté au village de Biarge,
- en partenariat avec l'espace Info Energie, une balade thermographique sera organisée le 24.01.2018 à partir de 18h30 dans le bourg.

Permanences du Maire et des Adjoints
pendant les week-ends et jours fériés
Un seul numéro – Composez le 05 49 59 25 05
Permanences le samedi matin de 11 h à 12 h

Espace Info Energie:

L'équipe municipale poursuit ses actions en faveur des économies d'énergie. En partenariat avec l'Espace Info Energie, une balade thermographique est organisée. Depuis la voie publique, un véhicule équipé d'une caméra thermique va identifier les déperditions énergétiques des logements.

Les habitants pourront suivre ce véhicule et profiter des explications des conseillers en énergie présents. Le rendez-vous est fixé au

Mercredi 24 janvier 2018
18h30 salle de la maison de retraite

pour une présentation et vous permettre de découvrir les acteurs locaux qui peuvent vous accompagner gratuitement dans votre projet de rénovation, et pour toutes vos questions d'ordre techniques et financières.

Pour plus d'informations contactez l'Espace Info Energie au 05 49 61 61 91 ou sur eie.vienne@soliha.fr

Une permanence est assurée le second mardi de chaque mois à la mairie de Chaunay de 10h à 12h.

Travaux connexes AFAFAF :

Suite à diverses interrogations sur les arrachages de haies dans le cadre de l'aménagement parcellaire lié au passage de la LGV, il est précisé que le programme des travaux connexes a fait l'objet d'une autorisation préfectorale. La suppression de 4,9 Km de haies est envisagée pour tenir compte du nécessaire aménagement parcellaire. En compensation, il est procédé à la plantation de 9 Km de haies doubles ou simples, d'arbres isolés en plantation d'alignement, et de plantations de massifs boisés sur 4,2 hectares. Ces travaux de plantations sont en cours. Les documents correspondants sont consultables en Mairie.

La commune de CHAUNAY dispose
actuellement de

- 3 studios de 22 M2 situés au 22 lotissement les Bons Enfants. Prix du loyer : 175 € mensuel hors charges.
- 1 appartement de 80 M2 situé au 28 grande rue (logement de la poste). Le loyer mensuel est de 400 € hors charges.

Renseignements au
05 49 59 25 05